

XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge

Genève, 23-31 octobre 1986

La XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge s'est tenue à Genève du 23 au 31 octobre 1986, en présence des délégations de 137 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de 113 Etats parties aux Conventions de Genève. De nombreux observateurs de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en formation, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, étaient également présents.

La Conférence internationale fut précédée dès le 14 octobre de diverses réunions de la Croix-Rouge, du Conseil exécutif et de l'Assemblée générale de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et, le 22 octobre, du Conseil des Délégués.

LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence internationale, le 23 octobre, *M. Kurt Bolliger, Président de la Croix-Rouge suisse*, société hôte de la Conférence, a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a notamment rappelé que 85 ans auparavant, en 1901, Henry Dunant recevait le premier Prix Nobel de la Paix pour son action humanitaire. «Il nous appartient, tout particulièrement en cette "Année internationale de la Paix", de tout faire pour nous rendre dignes de cet héritage — non pas en lançant des appels solennels, ni en nous mêlant de haute politique, mais par le biais de l'action humanitaire concrète, quotidienne, qui ne demande ni gratitude ni publicité», a notamment déclaré M. Bolliger.

Puis le *Professeur Jean Pictet, ancien Vice-Président du Comité international de la Croix-Rouge* et cheville ouvrière de plusieurs Conférences diplomatiques qui ont permis de développer le droit humanitaire, a procédé à la lecture solennelle des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge: humanité, impartialité, neutralité, indépendance, caractère bénévole, unité et universalité, Principes qui guident le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans son action.

Dans son allocution, le *Dr. Ahmad Abu-Goura, Président de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale*, a mis l'accent sur l'aspect troublé du monde actuel, secoué par les guerres et les tensions politiques, les inéquités socio-économiques et la menace nucléaire, et s'est demandé si, après avoir consacré tant d'années à alléger les souffrances de l'humanité, les institutions internationales de la Croix-Rouge ne devraient pas maintenant porter leurs efforts sur la prévention et s'attaquer aux racines de la souffrance humaine. Il a constaté aussi que s'il y a toujours eu des perspectives de paix, ce qui manque de nos jours est l'attachement à la paix et la détermination d'y parvenir.

Après avoir rappelé à ce sujet qu'une « concurrence effrénée » a porté les stocks d'armement à des niveaux sans précédent, susceptibles d'éliminer toute vie humaine en quelques minutes, il a lancé un vibrant appel pour que des mesures soient prises en faveur de la paix. « Nous devons unir nos efforts », a-t-il déclaré, « Nous devons nous réveiller et réévaluer les priorités et les besoins. Je lance un appel pour que les gouvernements et les organisations nationales et internationales mettent tout en œuvre pour épargner à l'humanité un tel destin d'anéantissement total ».

Dans sa conclusion, l'orateur espère qu'un jour viendra où les hommes pourront vivre pleinement une paix durable dans un monde libéré de l'angoisse, de la crainte, de la détresse et du doute.

Prenant ensuite la parole, le *Président de la Confédération helvétique, M. Alphons Egli*, a déclaré combien son pays était fier et heureux d'accueillir la présente Conférence dont la particularité fondamentale est son caractère purement humanitaire, apolitique et universel. Constatant que tous les conflits armés ont des causes et des conséquences politiques, il a rappelé que cette Conférence où siègent côte à côte les représentants de pays qui s'affrontent les armes à la main sur le champ de bataille n'a pas pour objet de désigner des coupables ou de condamner des Etats; elle est au contraire « une oasis dans la tourmente qui permet à tous les pays, et notamment à ceux qui se combattent, de se rencontrer, non pas pour débattre de leurs différends mais pour discuter des problèmes humanitaires concrets auxquels ils sont confrontés. C'est la victime, l'homme, sa détresse et sa souffrance qui sont au cœur du débat ».

Évoquant l'un des thèmes principaux de la Conférence, à savoir le respect du droit international humanitaire, il s'est déclaré « convaincu que davantage d'humanité et de respect du droit humanitaire tendent à apaiser les tensions, à créer un climat propice pour renouer le dialogue et arriver à la négociation et peuvent contribuer concrètement au rétablissement de la Paix ».

« Pour l'essentiel », a conclu le Président de la Confédération, « la Suisse souhaite que cette Conférence contribue au renforcement, au rayonnement

et à l'unité du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et qu'elle marque une étape importante vers une meilleure application du droit international humanitaire. Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, victimes de conflits, de catastrophes, de sévices et de situations de détresse à travers le monde, l'attendent de nous».

Puis, *M. Christian Grobet, Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève*, a rappelé les liens étroits qui unissent Genève et la Croix-Rouge. Il a souhaité que «l'esprit de Genève guide les travaux de la Conférence et que ceux-ci aboutissent aux résultats escomptés par les délégués et qu'ils contribuent à un nouveau et substantiel pas pour le développement du droit humanitaire».

Parlant au nom du *Secrétaire général des Nations Unies, M. Erik Suy, Directeur de l'Office européen*, a mis l'accent sur l'étroite collaboration existant entre l'ONU et la Croix-Rouge dont les objectifs dans le domaine humanitaire sont identiques. Et de rappeler le soutien apporté par l'ONU à l'action du CICR devant les difficultés soulevées par la non-application ou le non-respect du droit international humanitaire ainsi que l'étroite coopération existant entre les institutions spécialisées de l'ONU, telles l'OMS, le FISE, la FAO, l'UNDRO et la Croix-Rouge, lors de situations d'urgence engendrées par des conflits ou par des catastrophes naturelles.

Constatant que «ces dernières années, les défis de tous ordres auxquels nous avons été confrontés — qu'il s'agisse d'infractions à l'ordre international existant ou d'effroyables catastrophes — ont montré que les actions d'un seul type, aussi efficaces soient-elles, ne pouvaient à elles seules permettre d'atteindre les objectifs fixés et qu'une complémentarité d'actions et une collaboration étroite s'avéraient infiniment précieuses», l'orateur a appelé de ses vœux un renforcement de cette collaboration pour relever ces défis et faire triompher la cause humanitaire.

Le Président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Alexandre Hay, a retracé les grandes étapes du développement du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge depuis la dernière Conférence internationale tenue à Genève en 1925, de même que l'évolution du droit international humanitaire au cours de cette même période. Les progrès importants pour le Mouvement lui-même ou pour le droit humanitaire que chaque Conférence a apportés méritent d'être soulignés :

- 1928: *La Haye* ; les premiers statuts de la Croix-Rouge internationale sont adoptés. Le projet de Convention protégeant les prisonniers de guerre devient réalité un an plus tard, en 1929.
- 1934: *Tokyo* ; présentation du projet de Convention protégeant les civils internés ou en territoires occupés. L'éclatement de la Seconde Guerre mondiale en empêche l'aboutissement.

- 1948: *Stockholm*; présentation des projets des quatre Conventions de Genève qui seront adoptées en 1949.
- 1952: *Toronto*; les statuts sont révisés, compte tenu des évolutions récentes.
- 1957: *La Nouvelle Delhi*; un projet de règles est proposé par le CICR pour mieux protéger les populations civiles contre les effets des hostilités.
- 1965: *Vienne*; adoption des «Principes fondamentaux» qui assurent la cohésion du Mouvement de la Croix-Rouge et lui permettent d'aborder avec assurance un deuxième siècle d'existence.
- 1969: *Istanbul*; la Conférence parle pour la première fois de l'application de la IV^e Convention dans des territoires occupés et du respect des droits de l'homme.
- 1973: *Téhéran*; le droit humanitaire se modernise et protège mieux les civils dans les combats tout en s'adaptant aux nouvelles formes de conflits.
- 1977: *Bucarest*; en concluant sur le Rapport sur la Réévaluation du rôle de la Croix-Rouge et en adoptant par consensus son Programme d'Action pour la Paix, le Mouvement se donne des lignes directrices pour l'avenir.
- 1981: *Manille*; le respect du droit humanitaire est devenu l'affaire de l'ensemble de la communauté des Etats comme celle du Mouvement tout entier.

«Son histoire le démontre», a poursuivi le Président du CICR, «notre Mouvement a su s'adapter aux réalités changeantes de l'Histoire en préservant ce qui constitue son essence; il a su, comme on le dit, «de la tradition garder les flammes et non les cendres». Fidèle à ses principes, fidèle aux victimes qui sont sa raison d'être, il a su se moderniser sans se politiser, rester utile en restant lui-même, s'adapter aux temps sans céder aux modes».

Quant à l'avenir du Mouvement, conclut le Président du CICR, «on en pressent déjà les grandes lignes: dans un monde où le chaos menace et les extrêmes se radicalisent, il y a un rôle essentiel à jouer pour un Mouvement mondial, fondé sur un droit humanitaire et des Principes fondamentaux qui sont universels, qui saura mener, dans un esprit de paix, une action humanitaire efficace et sans discrimination en faveur de tous ceux qui, en temps de guerre comme en temps de paix, attendent de nous cette parcelle d'humanité qui leur rendra leur dignité».

M. Enrique de la Mata, Président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a déclaré que la Fédération représentait, avec ses 144 membres, l'universalité et le pluralisme. Ses récentes réunions ont permis de traiter avec sérénité de questions sensibles et controversées; elle a

procédé à une autocritique et à une recherche de solutions d'une manière honnête et courageuse. Sa détermination à le faire constitue, selon lui, l'une de ses plus grandes forces.

La Ligue a également analysé les changements survenus ces dernières années et leurs conséquences sur le plan humanitaire: la croissance démographique, cause de nombreux problèmes dont le déplacement des populations, leur concentration autour des grandes villes, souffrant d'un grave déficit dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'alimentation, et incapables d'offrir des possibilités de travail et de subsistance. Les conséquences de la délinquance et l'explosion de la consommation de la drogue figurent aussi parmi les éléments qui menacent la coexistence harmonieuse des populations.

L'orateur, évoquant aussi le grave déséquilibre de l'économie mondiale, met surtout l'accent sur la course aux armements dont le pouvoir destructeur augmente chaque jour, ainsi que sur la violence et les conflits qui se propagent et se prolongent interminablement.

«Parallèlement à cette violence», a poursuivi M. de la Mata, «nous devons dénoncer comme plus dangereux le désarmement moral de la société actuelle, la perte des valeurs les plus nobles de l'homme, déchu, dépourvu d'un système de valeurs qu'il estime sûres et solides et qui régissent sa vie publique et privée.

Ce monde divisé, inégal et menacé est celui que nous allons transmettre aux nouvelles générations, à une jeunesse qui nous observe avec scepticisme et certains signes de lassitude, mais une lassitude propre à ceux qui sont revenus de tout alors qu'ils ne sont allés nulle part. Et cela est grave, car aucun pays ne peut aller de l'avant sans une jeunesse créatrice et enthousiaste. Nouvelles générations, qui cherchent à s'intégrer à une société, la nôtre, celle des adultes, dans laquelle elles ne se reconnaissent pas, car nous cherchons à leur imposer notre style et non à les écouter et accepter leurs modes de vie et d'expression; il s'ensuit la même division que celle qui existe déjà entre les pays développés et les jeunes nations en développement» (...).

«La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge peuvent être un symbole d'espoir, promesse d'un avenir meilleur et, partant, plus humain, promesse d'un monde devenu apte à transformer les nobles principes universellement acceptés, tel celui de la Paix, en réalités tangibles de la vie quotidienne des hommes et des peuples. Il s'agit en fait d'appliquer ce principe de Paix, en tant que valeur universelle unanimement désirée aux réalités particulières qui le sous-tendent. Nous devons en fin de compte, dans le petit monde de la vie de chacun et de sa famille, nous efforcer d'adopter une attitude et des mesures favorisant la paix».